

Ensemble, formons les talents de demain



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024



Flécher votre taxe, c'est favoriser l'émergence des talents locaux

En fléchant votre taxe d'apprentissage, vous pouvez orienter vos contributions vers les établissements locaux et vers les formations qui correspondent à vos besoins en compétences. Vous contribuez ainsi activement à la formation des talents sur votre territoire tout en répondant directement aux besoins de votre entreprise.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, près de 30% de la collecte de taxe d'apprentissage n'a pas été fléchée. Au niveau national, cela représente 133 Millions d'€ qui n'ont pas été orientés par les entreprises contributrices à l'issue de la collecte de taxe d'apprentissage.

Pourquoi soutenir l'IAE ?

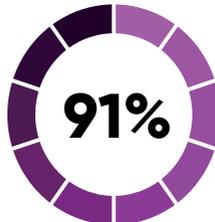
L'IAE REUNION, C'EST

- ✓ La première école des managers péi
- ✓ Des cursus orientés vers l'entreprise
- ✓ Un taux d'insertion professionnelle record
- ✓ Plus de 60 ans au service des entreprises locales

QUELQUES CHIFFRES



Taux de réussite
au diplôme



Taux d'insertion
professionnelle après 6 mois

 + de **300**

Diplômés
BAC+3 et BAC+5 par an

 **243 €**

Coût annuel
en formation initiale (Master)
0 € pour les boursiers

EN 2023, LA TAXE A PERMIS :



D'améliorer
l'ergonomie
de l'environnement de
travail des étudiants



De développer des
projets innovants
pour la
professionnalisation



De renouveler
l'équipement informatique
à disposition des
étudiants



D'inviter des experts
et des conférenciers
renommés



Comment flécher votre taxe ?

- 1** Connectez-vous à votre espace sur la plateforme SOLTéA. Il faudra au préalable y avoir été habilité depuis votre espace **Net-Entreprises**.



- 2** Sélectionnez l'établissement et affectez la part à flécher en %
- ➔ **L'établissement principal** : Université de La Réunion
 - ➔ **L'établissement secondaire** : Institut d'Administration des Entreprises IAE ou code UAI 9740990H
 - ➔ **L'une de nos formations** : en indiquant le nom ou le code RNCP.
- Après attribution, le reçu libératoire sera disponible depuis la plateforme.

Liste des formations habilitées

FORMATION INITIALE

RNCP_24426 Licence 3 Economie Gestion parcours Gestion

RNCP_35991 Master Comptabilité Contrôle Audit

RNCP_35907 Master Marketing

RNCP_34436 Master Management et Ingénierie du Tourisme

ALTERNANCE

RNCP_30086 Licence Pro Management et Gestion des Organisations

RNCP_30152 Licence Pro Métiers du Marketing Opérationnel

RNCP_29983 Licence Pro Métiers du Tourisme et des Loisirs

RNCP_29740 Licence Pro Commerce et Distribution - DistriSup

RNCP_35912 Master Gestion des Ressources Humaines

RNCP_35991 Master 2 Comptabilité Contrôle Audit

FORMATION CONTINUE

RNCP_30067 Licence Pro Gestion des Organisations de l'ESS

RNCP_35916 Master Management et Administration des Entreprises MAE :

Création et Développement d'Entreprises Innovantes | Sustainability in Business Management | Cadre Double Compétence

RNCP_35911 Master Master Management Sectoriel : Management des Organisations de l'ESS
- Management et Enseignement en Santé - Pilotage des Organisations en Santé

Contact

Pour toute question

Emmanuelle PETIT

emmanuelle.petit@univ-reunion.fr

06 93 22 58 93

